

## **51 - Enseignement Supérieur et Recherche - Subvention à l'ENSMM - Attribution de bourses pour les étudiants en mobilité internationale entrante**

*Mme DARD, Première Adjointe, Rapporteur :*

### **I - Contexte**

Depuis 2004, la Ville verse à l'Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques (ENSMM) une subvention annuelle destinée à financer des bourses pour des étudiants étrangers accueillis à l'école (convention ci-jointe).

L'ENSMM, pôle national de formations d'ingénieurs dans les domaines de la micromécanique et des microtechnologies, est largement ouverte sur l'Europe et le monde, tant au niveau des formations, des activités de recherche que des relations avec les entreprises. L'attractivité internationale est un élément important de la reconnaissance et du développement de l'école et du renforcement de l'image de Besançon.

Différents programmes permettent à l'ENSMM de recruter des étudiants étrangers : CCP (concours commun polytechnique), n+i, Erasmus, Brafitec (accord Brésil-France), UFA (université franco-allemande), Master Erasmus Mundus ainsi que via des conventions bilatérales (une trentaine) signées avec des établissements partenaires à travers le monde. L'ENSMM sélectionne ces étudiants sur des critères d'excellence pour intégrer l'Ecole. Ainsi, 5 étudiants passeront 18 mois académiques à l'école et termineront leur cursus par un stage en milieu industriel. En plus de ces étudiants, bénéficiaires d'une bourse sur 12 mois, l'Ecole souhaite attirer des étudiants internationaux pour leur «summer internship» aux mois de juin et juillet (bourses sur 2 mois). La sélection sera faite au début du semestre prochain.

Cette mobilité entrante, en augmentation (objectif 20 % en 2016) témoigne de l'attractivité de l'ENSMM et du renforcement de l'image de la Ville de Besançon.

Les étudiants sélectionnés par l'ENSMM reçoivent également des propositions d'autres écoles d'ingénieurs. Les bourses financées par la Ville d'un montant de 300 € mensuels, sont destinées à aider l'ENSMM à attirer à Besançon les meilleurs candidats.

## II - Propositions

Les bénéficiaires des bourses attribuées en 2014 et dont le financement est demandé pour 2014/2015 se répartissent selon le tableau ci-après :

Pays d'origine	Etablissement d'origine	Prénom Nom	FORMATION	Durée de financement
Colombie	Universidad del Norte-Barranquilla	Cynthia AHUMADA ALVAREZ	Est actuellement en Semestre de Transition à l'ENSMM jusqu'à décembre 2014, l'étudiante suivra un stage pendant le mois de janvier dans un laboratoire de l'ENSMM et intégrera la 2 <sup>ème</sup> année à l'ENSMM dès février 2015	12 mois à compter de juillet 2014
Iran	Islamic Azad University	Vahid Reza EBRAHIMI FAKHARI	Est actuellement en Semestre de Transition à l'ENSMM jusqu'à décembre 2014, l'étudiant suivra un stage pendant le mois de janvier dans un laboratoire de l'ENSMM et intégrera la 2 <sup>ème</sup> année à l'ENSMM dès février 2015	12 mois à compter de juillet 2014
Chine	Beijing Institute of Technology	Fengbo HE	Est actuellement en Semestre de Transition à l'ENSMM jusqu'à décembre 2014, l'étudiant suivra un stage pendant le mois de janvier dans un laboratoire de l'ENSMM et intégrera la 2 <sup>ème</sup> année à l'ENSMM dès février 2015	12 mois à compter de juillet 2014
Inde	Pune University	Hrishikesh NAIK	Est actuellement en Semestre de Transition à l'ENSMM jusqu'à décembre 2014, l'étudiant suivra un stage pendant le mois de janvier dans un laboratoire de l'ENSMM et intégrera la 2 <sup>ème</sup> année à l'ENSMM dès février 2015	12 mois à compter de juillet 2014
Egypte	Benha University	Mohamed SULTAN	Est actuellement en Semestre de Transition à l'ENSMM jusqu'à décembre 2014, l'étudiant suivra un stage pendant le mois de janvier dans un laboratoire de l'ENSMM et intégrera la 2 <sup>ème</sup> année à l'ENSMM dès février 2015	12 mois à compter de juillet 2014
/	/	/	Prévu pour des étudiants recrutés au début du semestre prochain pour des stages d'été à l'ENSMM aux mois de juin-juillet 2015	2 mois Juin - juillet 2015

En cas d'accord, le versement de la subvention de 21 600 € sera imputé sur la ligne 65.23/65731 CS 10004.

## Propositions

Le Conseil Municipal est appelé à :

- se prononcer sur ces attributions de bourses,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention à intervenir avec l'ENSMM,
- décider le versement dans ce cadre d'une subvention à l'ENSMM de 21 600 €.

**«M. Julien ACARD** : Nous voterons pour cette subvention d'un montant de 21 600 € lorsque nous attribuerons la même somme pour les étudiants français qui choisiront l'ENSMM de la même façon et qui sont aussi d'excellents étudiants. Merci.

**M. LE MAIRE** : D'accord. Donc des oppositions ? 2. Des abstentions ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1 (M. SCHAUSS n'ayant pas pris part au vote), le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (2 contre), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. LE MAIRE, M. SCHAUSS, M. BODIN et M. BONTEMPS n'ont pas pris part au vote.

*Récépissé préfectoral du 18 décembre 2014.*